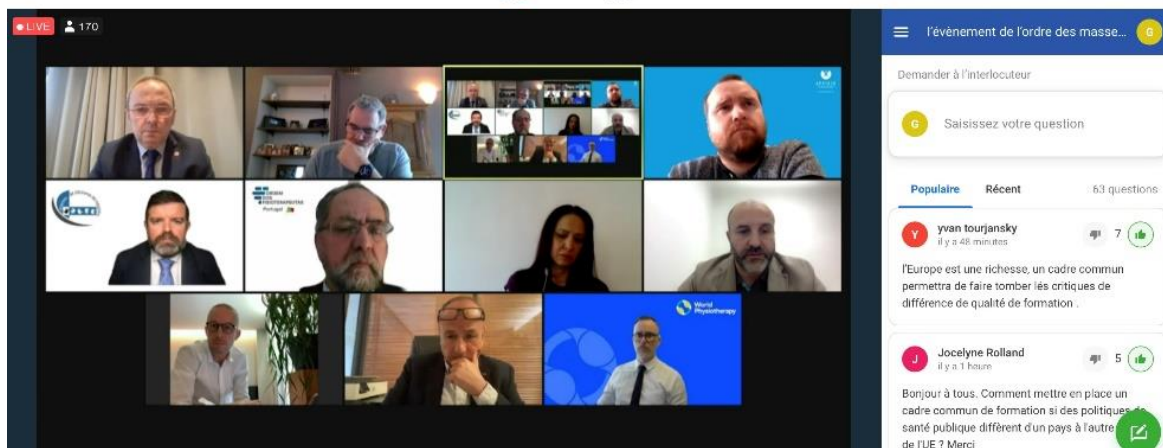


Paris, le 4 février 2022

Un premier pas fondateur vers la création d'un cadre commun de formation européen pour les kinésithérapeutes – physiothérapeutes



Le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes (CNOMK) a organisé le 2 février 2022 une conférence en ligne portant sur la création d'un cadre commun européen de formation pour la profession. Cet évènement a bénéficié d'une labellisation de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE).

L'évènement, composé de deux séquences, visait dans un premier temps à présenter aux participants des éléments sur la situation en France et en Europe ainsi que sur les prérequis à la création d'un cadre commun de formation, avant de permettre aux représentants de la profession dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne de se positionner sur le sujet.

Pascale MATHIEU, présidente du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes, Jean-François DUMAS, secrétaire général du CNOMK, Maxime BERNARD, président de la Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie (FNEK), Pascal GOUILLY, président du Syndicat National des Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie (SNIFMK) et Nicolas PINSULT, vice-président du CNOMK sont revenus en détail sur la formation de kinésithérapeute en France, avant de faire part de leur implication en faveur de la création d'un cadre commun de formation européen.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

La députée du Loiret, Stéphanie RIST, est revenue sur les dernières avancées obtenues par la profession (adoption de la loi « Ma santé 2022 » et expérimentation de l'accès direct aux kinésithérapeutes exerçant en structure de soins coordonnés). Elle a également affirmé son soutien au projet de cadre commun de formation expliquant qu'il faciliterait notamment les échanges de bonnes pratiques au niveau européen.



La Commission européenne, représentée par Martin LE VRANG, chef d'unité adjoint pour les « *compétences, services et professions* » au sein de la DG GROW a ensuite présenté la législation encadrant la mobilité des kinésithérapeutes au sein de l'Union européenne.

Jonathon KRUGER, directeur général de World Physiotherapy, a présenté les points communs et les différences concernant la formation des kinésithérapeutes dans les différents pays européens.

Une table ronde a ensuite réuni les représentants des kinésithérapeutes dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne (en France, en Belgique, en Bulgarie, au Luxembourg, en Pologne, au Portugal et en Espagne), qui ont ainsi pu échanger sur les spécificités de la kinésithérapie dans leur pays ainsi que le modèle de formation (coût, durée, formation publique ou privée).

L'ensemble des intervenants a remercié le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes français pour l'organisation de cet événement et l'impulsion donnée à la mise en œuvre de ce cadre commun de formation européen pour les masseurs-kinésithérapeutes.

Pascale MATHIEU a conclu l'événement en affirmant que « *la création d'un cadre commun de formation européen pour les kinésithérapeutes, de haut niveau, est un outil primordial pour la sécurité des patients* » mettant en avant un engagement commun pour la qualité des soins. Elle a également insisté sur le fait que cette réunion représentait un premier pas vers la création d'un cadre commun de formation européen, réitérant sa volonté de mettre en œuvre une feuille de route pour avancer efficacement dans ce projet avec toutes les parties prenantes motivées au niveau européen.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes



L'ensemble de la conférence est disponible en intégralité en anglais et en français en cliquant ici : <https://livestream.mstream.fr/ordre-des-masseurs-kinesitherapeutes/>

Un live-tweet de l'événement a été réalisé sur le [compte twitter @cnomk](#) et reprend les verbatims des intervenants.

Les participants à l'événement :

Pascale MATHIEU	Présidente du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes
Jean-François DUMAS	Secrétaire général du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes
Stéphanie RIST	Députée
Martin LE VRANG	Chef d'unité adjoint « Compétences, services et professions » au sein de la DG GROW de la Commission européenne
Jonathon KRUGER	Directeur général de World Physiotherapy
Pascal GOUILLY	Président du syndicat national des instituts de formation en masso-kinésithérapie
Maxime BERNARD	Président de la Fédération nationale des étudiants en kinésithérapie
Nicolas PINSAULT	Vice-président du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes
Maciej KRAWCZYK	Président de la chambre polonaise des kinésithérapeutes
Zbigniew WRONSKI	Vice-président de la chambre polonaise des kinésithérapeutes
Adérito SEIXAS	Président de l'association portugaise des kinésithérapeutes
António Manuel FERNANDES LOPES	Président de l'Ordre des kinésithérapeutes portugais
Bernard LAPLANCHE	Président de l'aile francophone, AXXON Qualité en Kinésithérapie en Belgique
Patrick OBERTIN	Président de l'association luxembourgeoise des kinésithérapeutes
Lyubomira SAZDOVA	Co-présidente de l'association bulgare des kinésithérapeutes
Ramon AIGUADÉ	Président du Conseil des kinésithérapeutes catalans
Gustavo PASEIRO ARES	Président de l'Ordre des kinésithérapeutes espagnols

Contact presse : presidence@ordremk.fr – 06 22 00 38 71

*Cet événement n'est pas organisé par le gouvernement français. Il est cependant autorisé par celui-ci à utiliser l'emblème de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

